

BTS Bio analyses et contrôles

E6- Soutenance de projet

Contenu de l'épreuve

Le projet consiste en un travail expérimental personnel portant sur des études ou des mises au point incluant des recherches ou une revue bibliographique et se rapportant à un problème d'intérêt professionnel bien défini, lié au lieu de stage. Il est organisé à l'issue du stage de première année en concertation avec le maître de stage et le professeur référent et réalisé en deuxième année à l'occasion du second stage.

Ce travail fait l'objet d'un rapport de 30 pages maximum hors annexes.

L'implication et l'activité du stagiaire feront l'objet d'une évaluation conjointe entre le maître de stage et le professeur référent. La note proposée au jury, la grille d'évaluation renseignée et le dossier se rapportant au projet, seront transmis au centre d'examen dans les délais fixés par la circulaire d'organisation.

Les certificats et les grilles d'évaluation devront figurer dans le dossier de l'épreuve de soutenance de projet. La proposition de note sera transmise au centre d'examen par le professeur référent et ne sera pas portée à la connaissance du candidat.

Le candidat doit présenter la problématique générale ou (et) le contexte professionnel dans lequel son projet s'est inscrit. Le travail effectué dans le cadre du thème retenu, les résultats obtenus, les conclusions et les prolongements à envisager sont présentés au cours d'un exposé d'une durée de 20 minutes maximum, l'exposé étant suivi d'un entretien avec le jury.

Evaluation

L'épreuve E6 « soutenance de projet » permet de vérifier les compétences C17, C21, C24, C31, C32, C33, C34, C41, C43, C44, C51, C52, C53.

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la cohérence et la pertinence de l'analyse de la problématique support ;
- la logique et la rigueur de l'analyse ;
- la qualité de la conduite du projet ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- le niveau des connaissances et le bien fondé de leur utilisation ;
- la capacité de réflexion ;
- les qualités d'expression et de communication (expression orale et écrite, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en oeuvre).

Forme de l'évaluation : épreuve orale de 45 minutes : 20 minutes maximum d'exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le jury est composé de trois examinateurs : un professeur de biochimie génie biologique extérieur à l'établissement de formation, un professionnel d'une entreprise autre que l'entreprise d'accueil, un professeur de français. Il comprendra au moins deux personnes non impliquées dans la formation de l'étudiant.

La répartition des points sera la suivante :

- dossier : coefficient 0,5 ;
- évaluation du stage réalisée conjointement par le maître de stage et le professeur référent à partir d'une grille d'évaluation : coefficient 0,5 ;
- exposé et entretien : coefficient 3.

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur responsable de stage ou de leur activité professionnelle au sein de leur entreprise d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il leur sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter le secret professionnel.